



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

Commune d'ODRATZHEIM

Procès Verbal des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 Avril 2007 Convocation du 21 avril 2007

Sous la Présidence de M. François JEHL, Maire

Membres présents :

Mme Rose GROSJEAN, Adjointe au Maire,
M. Roland KUHN, Adjoint au Maire
Mme Marcelle WENDLING,
MM. Florent HECKMANN Bernard HELLER, René SCHEER,
Raymond SCHUHMACHER, Rémy SEYFRITZ, Raymond ZERRINGER,
Conseillers municipaux

Membres excusés:

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des PV du Conseil Municipal du 22 Mars 2007,
2. RPI : modification des statuts,
3. Approbation de devis,
4. Subventions aux associations
5. Vote des quatre taxes
6. Décision modificative n°1
7. Soutien au projet de création d'une officine dans le centre commercial Ellipse à Marlenheim
8. Divers et informations,

En ouverture de la séance, Monsieur le Maire accueille le lieutenant Gilbert SCHWOERER Chef de l'Unité Territoriale de la Porte du Vignoble et son adjoint Laurent HALBWACHS et les remercie pour leur présence.

Il a jugé utile qu'ils présentent aux membres du Conseil Municipal l'organisation des secours telle que prévue par le SDIS et qu'ils exposent le fonctionnement de l'Unité Territoriale 32. Ils ont ainsi pu répondre aux questions posées par l'Assemblée.

29/07. Approbation du PV du Conseil Municipal du 22 Mars 2007 :

Le procès verbal de la séance du 22 mars 2007 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance. Il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents dans la forme et rédaction proposées.

30/07. RPI : modification des statuts :

Vu la délibération n°9/2007 du 27 mars 2007 du Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal du Scharrach,

Le conseil municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré,

- **Accepte la modification des statuts ainsi rédigée :**

Article 1er :

En application des articles L5212-1 et suivants et L5211-26 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il est constitué entre les communes de :

DAHLENHEIM

KIRCHHEIM

ODRATZHEIM

SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT

Un syndicat qui prend la dénomination suivante :

« Syndicat de l'Ecole Intercommunale du Scharrach »

- **Charge le Maire de transmettre la présente au Président du RPI du Scharrach**

31/07. Approbation de devis :

Vu les devis présentés pour l'opération « restauration de registres » prévues au Budget Primitif 2007,

Sur proposition de Monsieur le Maire et après discussions :

Le conseil Municipal, à l'unanimité,

- **décide d'approuver les devis suivants :**
 - **Reliure « Basane d'Or » pour un montant de 993 €uros**
- **charge le Maire de passer commande**

32/07. Subventions aux associations:

Vu les crédits votés lors du budget primitif 2007,

Vu les demandes établies par les différentes associations,

Sur proposition du maire,

Le conseil municipal, à l'unanimité et après en avoir débattu :

- **donne son accord pour la répartition et l'affectation des montants suivants au compte 6574 du Budget Primitif 2007 :**

- AMAM	16,00 €
- LA LIGUE contre le Cancer	20,00 €
- ARAHM Cat L'ESSOR	20,00 €
- AAPEI	20,00 €
- AIDES 67	20,00 €
- Souvenir Français	20,00 €
- Prévention Routière 67	20,00 €
- Association des paralysés de France 67	20,00 €
- Association Chiens Guides d'Aveugles	20,00 €
- NAFSEP	20,00 €
- S.P.I.C.A.	185,00 €
- A.F.L.O.	185,00 €
- Chorale Sainte Cécile	185,00 €
- S.P.A.	76,23 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers	460,00 €
- A.S.C.L.	460,00 €
- A.G.E.S.S.C.O.	1 500,00 €
- MONTANT TOTAL :	3 247.23 €

- **charge le maire d'émettre les mandats correspondants.**

33/07. Vote des quatre taxes :

Cette délibération annule et remplace la délibération n°21/07 du 22 mars 2007 dans laquelle s'est glissée une erreur de frappe.

Le Conseil Municipal, constatant la bonne gestion financière de la commune,

Sur proposition de Monsieur le Maire et après discussions :

Décide, à l'unanimité,

- **Du maintien des taux des quatre taxes pour la dixième année consécutive.**

Pour mémoire :

Taxe d'habitation	8.30 %
Taxe foncière (bâti)	10.41 %
Taxe foncière (non bâti)	34.17 %
Taxe professionnelle	7.56 %

34/07. Décision modificative n°1 :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la note d'honoraires du Commissaire Enquêteur vient d'être transmise en mairie. Il s'agit-là du dernier acte relatif au Plan Local d'Urbanisme.

Vu la facture du tribunal administratif de Strasbourg concernant les honoraires du commissaire enquêteur nommé dans le cadre du dossier Plan Local d'Urbanisme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **décide de modifier le Budget Primitif 2007 de la manière suivante :**
 - cpte 020 : dépenses imprévues : - 1600.- €uros
 - cpte 202 : frais documents d'urbanisme : + 1600.- €uros

35/07. Soutien au projet de création d'une officine dans le centre commercial Ellipse à Marlenheim :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la démarche entreprise par M. et Mme Grégory BAADER qui ont présenté un projet de création d'une officine dans la zone Ellipse à Marlenheim.

Considérant que cette démarche présente incontestablement des atouts permettant une bonne couverture de la population du secteur,

Sur proposition du Maire et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **décide d'apporter son soutien à ce projet.**

36/07. Divers et informations :

- Le Maire rappelle la **Réunion Publique d'informations** à destination de la population qui a été fixée au mercredi 9 mai 2007 lors du dernier conseil municipal.
- Monsieur le Maire précise que la **réalisation du livre sur Odratzheim** sera menée conjointement par les volontaires de la Bibliothèque, de l'AFLO et de Monsieur Jean-Robert ALBECKER.
- **L'inauguration de la nouvelle mairie** aura lieu le 15 septembre 2007 à 15 heures.

Les **Déclarations de Travaux** suivantes ont été acceptées :

- DT 067 354 07 C0001: M. et Mme LEMAIRE-MERCIER, rue du tramway pour la pose d'une clôture en date du 29 mars 2007
- DT 067 354 07 C0003 : M. et Mme Fernando PAIVA, 16 rue des pierres pour une piscine et un abri de jardin en date du 17 avril 2007,
- Les **Permis de Construire** suivants ont été déposés :
 - PC 067 354 07 C0001: M. et Mme DA SILVA-ANGEL, 2 rue de la Wacht pour l'agrandissement de leur maison
 - PC 067 354 07 C0002 : M. et Mme HECKMANN Sébastien, pour la construction d'une maison individuelle dans le prolongement du Rebhof 3.
 - PC 067 354 07 C0003 : M. et Mme KOCHER, pour l'extension d'une maison individuelle 2 rue altgasse.
 - PC 067 354 07 C0004 : Mme GIESSENHOFFER Anne-Marie, pour la construction d'une maison individuelle 8a rue de la Wacht.
 - PC 067 354 07 C0005 : M. KELHETTER Jean-Pierre, pour la construction d'un abri de jardin 14 rue de la Wacht.
- Un **Certificat d'Urbanisme** a été demandé par M. et Mme GUERY pour la construction d'une maison individuelle au 2 Rue du Wehland :
- Monsieur KUHN Roland expose aux conseillers l'état **d'avancement des travaux de la mairie**.
- A la suite d'une demande de location, le devenir de l'actuel **secrétariat de mairie** a été évoqué. Une réflexion sera menée dans cette optique.
- Le déménagement des services dans les nouveaux locaux de la Mairie imposera des contraintes nouvelles en matière d'organisation du **nettoyage des bâtiments communaux**. Dans cet esprit, une gestion des horaires de travail du personnel concerné devra être mise en œuvre.
- Le **prochain Conseil Municipal** est fixé au Jeudi 31 mai 2007 à 20 heures à la bibliothèque.

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordés, le Maire clôt la séance.

Le Maire
François JEHL